



Lettre ouverte à nos amis des Quatre-Montagnes, élus et habitants

Aujourd'hui, nous, élus du Vercors Sud, de la Communauté des Communes du Vercors, souhaitons nous adresser à nos amis des Quatre Montagnes au sujet de l'avenir du massif du Vercors et du vieux rêve de réunir les intercommunalités qui le composent. De récents événements risquent en effet de compromettre ce rêve. Pourquoi ? Dans le cadre de l'application de la loi NOTRe, les Préfets de la Drôme et de l'Isère ont proposé un schéma¹ prévoyant la fusion de nos 3 Communautés : CCMV, CCV et CCPR (voir encart ci-joint). Ce scénario

CCMV = Communauté des Communes du Massif du Vercors, 11 500 habitants, Isère, siège à Villard-de-Lans

CCV = Communauté des Communes du Vercors, 2 100 habitants, Drôme, siège à La Chapelle-en-Vercors

CCPR = Communauté des Communes Le Pays du Royans, 7 700 habitants, Drôme, siège à Saint-Jean-en-Royans

perfectible avait le mérite de **poser les bases de l'unité du massif**. Or, une majorité des élus des Quatre-Montagnes a refusé cette fusion ; cela a été entériné par une Commission départementale² et seules fusionneront donc CCV et CCPR. Cela nous a profondément déçu. Aujourd'hui, et une dernière fois, nous vous interpellons, élus et habitants, sur les effets dévastateurs de ce choix. Nous vous demandons à tous de vous positionner sur la suite. **Car ce qui se trame pour tous c'est la mort de l'unité politique du massif, rêvée depuis tant d'années**. Comme la question est complexe et les enjeux colossaux, nous avons fait le choix de **vous expliquer précisément notre point de vue dans ce long courrier**.

L'idée qu'il faut laisser du temps au temps est, sur ce sujet, dangereuse.

Le paradoxe, c'est que les élus de la CCMV ont souvent dit leur attachement à ce projet de grande intercommunalité «Cœur de Massif». Néanmoins, force est de constater que par delà les déclarations, pour une majorité d'entre eux, cet enthousiasme n'est qu'une façade. Nous avons aussi entendu les arguments : «*NON en 2017 mais OUI plus tard. Il nous faut du temps*». Et spontanément cette position semble de bon sens : la loi permet à la CCMV de rester sur son périmètre, «*une fusion est compliquée*», «*les délais sont trop brefs*», «*on verra plus tard*». Cela est, selon nous, **une grave erreur**. L'immobilisme vous semble préférable à la précipitation, mais présente un risque : l'absorption de votre territoire par la métropole grenobloise. Nous allons le démontrer en balayant 3 hypothèses.

Trois hypothèses pour l'avenir de la CCMV.

➤ Scénario 1 : la préservation à long terme du périmètre actuel de la CCMV. **Cela est illusoire.**

C'est la posture la plus simple. Pour certains, la CCMV pourrait durablement demeurer intacte, considérant qu'après les réformes de 2011 et de 2016³, le plus dur est derrière. Nous pensons, nous, que ces chambardements ne sont pas finis et qu'à terme, nous devons encore «grossir». Pourquoi ?

- D'abord parce que le grossissement des intercommunalités a été porté par des gouvernements de couleurs différentes : c'est donc une tendance de fond qui se poursuivra.
- Nous savons surtout qu'à terme, les départements disparaîtront. Les régions et de grosses intercommunalités les remplaceront : il faudra donc des intercommunalités solides, dans un contexte financier toujours plus contraint (baisse globale des financements publics...)
- Enfin, la CCMV seule ne pèse rien dans la géopolitique régionale, comparée aux autres ensembles intercommunaux dans lesquels de nombreux territoires ruraux ont déjà été absorbés. Vous êtes un territoire de montagne aux portes de Grenoble. Votre périmètre ne peut demeurer intact durablement (pensez au sort de votre ancien canton...).

Partant de ce principe, deux évolutions sont envisageables : le bassin grenoblois ou le massif.

¹ Le SDCI est Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Elaboré par les Préfets, il doit mettre en conformité les périmètres des intercommunalités avec la loi NOTRe (intercommunalité de 15 000 habitants minimum et de 5 000 pour la montagne).

² Lors d'un amendement déposé devant la CDCI de l'Isère et approuvé par cette dernière à l'unanimité, le 21 mars 2016.

³ En 2011 a été évoquée la perspective d'une intégration dans la Métro et en 2016 été proposée la fusion avec la CCV et la CCPR

➤ **Scénario 2 : l'intégration dans la communauté urbaine Grenoble Alpes Métropole. C'est crédible.**

Au nord du massif, la Métro intègre déjà des territoires ruraux. L'hypothèse a déjà été évoquée mais semble néanmoins rejetée par nombre d'élus et d'habitants. Au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, vous préférez valoriser vos spécificités montagnardes plutôt que de vous fondre dans un ensemble urbain d'un demi million d'habitants.

Si on acte donc l'impossibilité du statut quo et le rejet de la Métro, ne reste que le scénario «Massif».

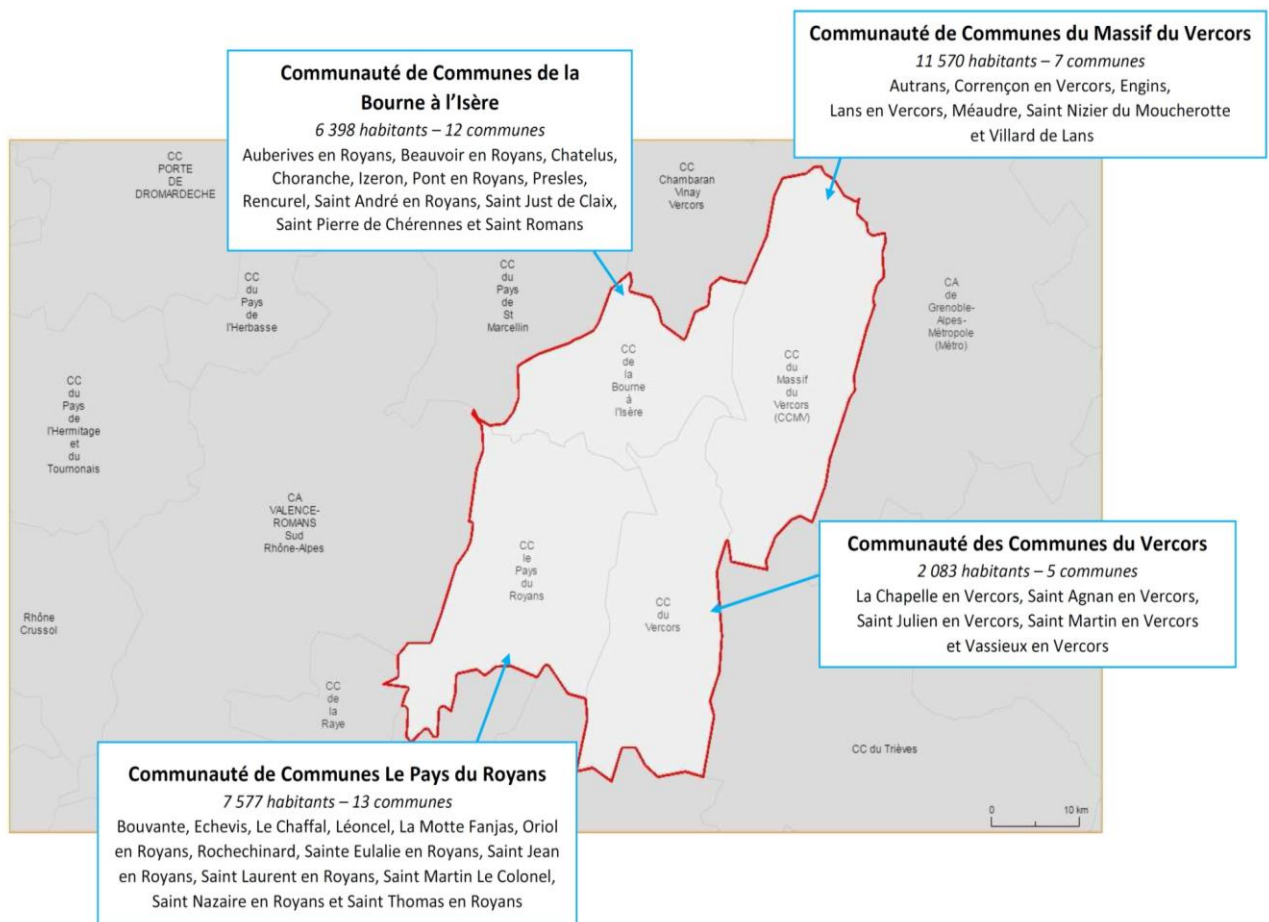
➤ **Scénario 3 : la constitution d'une intercommunalité massif. C'est encore possible.**

Rappelons tout d'abord en quoi il consiste. Il s'agirait, idéalement, de réunir 4 intercommunalités avec : Vercors Drôme (CCV) et Isère (CCMV), Royans Drôme (CCPR) et Isère (CCBI, c'est-à-dire Communauté des Communes de la Bourne à l'Isère, l'ancien canton de Pont-en-Royans).

Cet ensemble équilibré, au cœur du PNRV, est bien positionné entre Grenoble et Valence, inabsorbable par ces agglomérations. Ce territoire rural a une identité forte, une taille suffisante pour l'avenir et de nombreuses problématiques communes (tourisme, agriculture, développement économique, urbanisme, environnement, services, culture...). La CCMV en serait moteur. Cette ambition s'appuie sur ce que nous faisons ensemble depuis des années, dans le cadre du Parc, d'Inspiration Vercors, des contrats (CDDRA...) et sur nos projets, notamment celui d'un SCOT rural.

A ceux qui pourraient penser *«Oui mais Villard ce n'est quand même pas Saint-Jean, et Saint-Nizier n'est pas Bouvante !»* nous répondons que c'est vrai, mais Villard est-ce davantage Sassenage ou Echirolles ? Nos intercommunalités sont aujourd'hui très homogènes. Les nouveaux territoires élargis le sont tous forcément moins. Mais avec l'intercommunalité «Massif», nous préservons les spécificités de chacun tout en construisant ensemble.

Carte des intercommunalités potentiellement concernées par une future intercommunalité "Massif"



Pourquoi alors avoir des craintes pour ce scénario «Massif»?

En 2016, ce scénario a été doublement mis à mal.

L'affaire a d'abord été mal engagée avec la CCBI (Royans-Isère). Une majorité d'élus suivie par le Préfet a préféré rejoindre le Sud Grésivaudan (autour de Saint-Marcellin / Vinay). Nombre de ces communes s'ancreront donc durablement au Sud-Grésivaudan.

Néanmoins la CCBI est un territoire tiraillé. La partie basse (de Saint-Romans à Izeron) est tournée vers Saint-Marcellin mais la partie haute, notamment les Gorges de la Bourne, est très ancrée au Vercors-Royans. Trois communes (Pont-en-Royans, Châtelus et Rencurel) avaient, d'ores et déjà, dit leur volonté forte de rejoindre l'intercommunalité «Massif». Restait en suspens la question du calendrier : ces communes demandaient 2017, le Préfet de l'Isère proposait 2018⁴. Mais au fond, tout le monde avait reconnu la pertinence de cette demande et ce n'était plus qu'une affaire de mois.

La principale difficulté est finalement venue d'une majorité des élus de la CCMV. Le refus de fusionner a fortement fragilisé la position de ces communes de la CCBI. Même si le territoire CCMV / CCV / CCPR n'était pas parfait, c'était une base, un contrepoids indispensable au Sud-Grésivaudan, au sein duquel nous aurions pu accueillir ces communes du Royans Isère dès 2018. Sauf qu'aujourd'hui, nous n'avons plus rien à proposer à ces communes. Les incertitudes sur cette intercommunalité «Massif» les condamnent au Sud Grésivaudan en rendant impossible leur retour⁵. Plus le temps passe, plus il est compliqué de sortir d'une intercommunalité qui se construit !

Le plus grave, c'est que par delà leur sort, c'est un coup fatal à l'union du massif : cette partie de la CCBI est le trait d'union indispensable entre le Royans Drôme et les Quatre Montagnes. Quel sens aurait une intercommunalité «Massif» sans l'axe stratégique des Gorges de la Bourne ?

Des élus de la CCMV ont parfois rétorqué : *«Comme la CCBI n'y est pas, nous voulons attendre»*. Sauf que le seul moyen d'intégrer une partie de la CCBI, c'était justement de ne pas attendre !

Le scénario Massif est-il donc mort ? Pas tout à fait, mais nous n'avons plus le droit à l'erreur et il faut rapidement fusionner.

On l'a vu. Le temps ne fera que déliter le massif. La dernière lueur d'espoir pour ceux qui veulent **vraiment** ce rassemblement «Massif», c'est une fusion rapide de nos trois intercommunalités.

L'urgence c'est en effet de pouvoir accueillir les communes de la CCBI qui l'ont demandé. Echaudées par ces rebondissements, elles ne patienteront encore un peu qu'à une double condition :

- Que nous montrions que cette intercommunalité «Massif» n'est pas qu'une chimère en apportant des garanties indiscutables et en posant des actes politiques forts.
- Que cette perspective de fusion soit très rapide. 2018 est le délai ultime ; au-delà, ces communes glisseront irrémédiablement vers le Sud Grésivaudan.

«Mais au pire alors, tant pis pour la CCBI, prenons notre temps et nous fusionnerons plus tard nos intercommunalités !» pensez-vous peut-être ? C'est une illusion totale.

Non seulement la perte de la CCBI (Royans-Isère) rendra bien moins pertinente cette intercommunalité «Massif», ainsi mutilée. Et comment demain réunir Saint-Jean à Villard si Pont est parti, et parti en plus «du fait» de Villard ?

Mais surtout, quoiqu'en pensent certains élus de la CCMV, la CCV et la CCPR n'attendront pas que la CCMV se décide enfin à les rejoindre. Car la CCV et la CCPR savent bien que ni la taille ni la pertinence de leur périmètre ne leur permettront de rester en l'état sur du long terme. Pour ne pas subir demain les changements majeurs qui s'annoncent, il faudra donc anticiper.

Si vous ne réagissez pas vite, pourquoi croirions-nous encore à l'hypothèse «Massif» ? Car pourquoi accepteriez-vous demain ce que vous avez refusé aujourd'hui ? Si seule l'imminence d'une absorption par la Métro devait vous conduire à bouger, sachez que nous ne serons pas de simples alibis. Nous ne voulons pas d'une intercommunalité de circonstance et de rejet.

⁴ Dans l'esprit du Préfet de l'Isère, il s'agissait de fusionner au 1^{er} janvier 2017, de bloc à bloc, les 3 EPCI du Royans – Vercors (CCMV, CCV et CCPR), et les 3 EPCI du Sud-Grésivaudan (dont la CCBI) ; puis de faire des ajustements à partir de 2018, en faisant, à la marge des transferts de communes, d'un EPCI vers l'autre.

⁵ Pour ces trois communes, c'est seulement la perspective de la fusion des trois EPCI qui rend possible la sortie du Sud Grésivaudan. En clair, elles ne sortiront pas pour la seule fusion drômoise CCV / CCPR. Cette démarche de retrait est lourde et ne se justifie que pour un territoire pertinent et solide pour l'avenir, qualitatifs qu'on ne peut malheureusement pas réserver aux seules CCV/CCPR.

Dans ces conditions, d'autres hypothèses sont envisagées par la CCV et la CCPR, qu'il s'agisse du Sud Grésivaudan (pour la réunion des Royans) ou de l'agglomération valentinoise (pour la cohérence avec notre canton et notre département). Pour nous, l'attentisme serait pire que tout.

Pour conclure... Nous attendons une position sans ambiguïté sur la perspective d'une fusion rapide de nos intercommunalités

Tous les territoires autour de vous sont en mouvement. Il y a désormais urgence. L'unité du massif ne dépend plus que de vous. Sachez que ce sera la dernière fois car plus tard, ce sera trop tard.

Comme nous ne voulons pas condamner nos territoires à l'incertitude découlant de vos choix, nous vous demandons à tous, élus, habitants de vous mobiliser pour ce projet d'intercommunalité «Massif».

Nous attendons des élus municipaux une position sans ambiguïté sur la perspective d'une fusion rapide de nos intercommunalités. Les délais sont brefs mais tout est encore possible.

Tout le travail déjà effectué, notamment sur les questions fiscales et financières, démontre le bien-fondé d'une fusion rapide. Nous restons à votre entière disposition pour venir débattre, échanger, discuter, avec les élus et les habitants.

Mais à défaut de réponse positive claire nous abandonnerons, car nous vous avons suffisamment attendu, naïvement. 45 ans après la création du PNRV, nous mesurons alors tout ce que nous aurons perdu et tous les rêves et ambitions auxquels il faudra renoncer. Pour nous, d'autres seront alors à écrire, ailleurs, car évidemment la vie continuera.

Aujourd'hui nous ne sommes plus dans des calculs à court terme. C'est l' élu visionnaire qui doit s'exprimer. Que voulons-nous faire de nos territoires, quel avenir construit-on ? Tous les scénarios ont leurs faiblesses : celui-ci n'y fait pas exception mais il est pour nous le meilleur. Nous pensons qu'en restant immobiles, vous faites implicitement le choix de la Métro.

Nous avons toujours privilégié la voie politique, avec d'innombrables réunions entre élus. Constatant l'échec de cette phase, nous interpellons, une dernière fois, l'ensemble des élus et des habitants car si nous devons demain renoncer, nous voudrions seulement ne rien avoir à regretter.

Nous terminerons ce courrier, que nous avons voulu direct et sans détour, en vous disant, amis des Quatre-Montagnes, que nous vivons un moment historique pour notre massif. Faisons le choix de lui donner un nouveau départ. Cela sera nouveau pour tous mais cela nous rendra tous plus forts. Dans cette dernière ligne droite, nous sommes plus que jamais animés par la volonté farouche de bâtir un beau projet ensemble. Il ne manque désormais plus que vous.

Vous croyez au massif ? Continuons donc à œuvrer ensemble pour son avenir et rassemblons-nous sans attendre !



L'ensemble des élus de la Communauté des Communes du Vercors

Pierre-Louis Fillet, président, maire de Saint-Julien; **François Chevreux**, 1er vice-président, adjoint à Saint-Agnan; **Monique Blanc**, vice-présidente, adjointe à La Chapelle; **Christophe Morini**, vice-président, maire de Saint-Agnan; **Dominique Parein**, vice-présidente, adjointe à Saint-Martin; **Bertrand Vaussenat**, vice-président, adjoint à La Chapelle; **Thomas Ottenheimer**, vice-président, maire de Vassieux; **Jacky Casasnovas**, maire de La Chapelle; **Claude Vignon**, maire de Saint-Martin; **Marcel Algoud**, élu à Saint-Agnan; **Marie-Odile Baudrier**, élue à Saint-Julien; **Yves Baudrier**, adjoint à Saint-Agnan; **René Blanc**, adjoint à La Chapelle; **Bernard Breyton**, élu à La Chapelle; **Giovani Cadeddu**, adjoint à Saint-Martin; **Gilles Chazot**, adjoint à Saint-Julien; **Denis Pellissier**, adjoint à Vassieux; **Andrée Séquier**, adjointe à Saint-Martin; **Philippe Timsonet**, élu à Vassieux; **Yolande Van Huffelen**, adjointe à La Chapelle.